

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 1ER AVRIL 1898

No 5

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

L'Etat de New-Jersey, pendant cinq ans à venir, paiera \$500,000 en primes aux fermiers qui cultiveront la betterave à sucre.

Le projet de loi a été approuvé par le Sénat, la semaine dernière.

La production du nickel a été en 1896 de 6,280 tonnes pour le monde entier.

Dans ce chiffre, la Nouvelle-Calédonie entre pour 2,972 tonnes, les Etats-Unis pour 1,677 tonnes, le Canada pour 1,641 et la Norvège pour 90.

A la prochaine exposition internationale de Glasgow on pourra voir une curieuse statue représentant la Reine Victoria. Cette statue, de douze pieds de haut, sera en papier durci et pèsera 20 tonnes. Une souscription nationale à un penny le billet en couvrira le montant qui sera d'environ \$40,000.

Le maître général des postes semble résolu à opérer des réformes pratiques dans son département.

L'émission de bons postaux semblables à ceux qui ont cours actuellement en Angleterre, aura lieu au début de l'année fiscale, c'est-à-dire au 1er juillet prochain.

Ces bons postaux sont appelés à remplacer dans une grande mesure les mandats-poste qui nécessitent toujours quelques formalités et entraînent une perte de temps appréciable pour les hommes d'affaires.

On dit que le dessin de ces bons postaux est très joli. Il est à espérer qu'on emploiera également du papier de bonne qualité.

Le Consul du Danemark à Montréal suggérait, l'autre jour, un nouvel article d'exportation : la glace ! Il conseillait à une maison de Mont-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

réal d'expédier une cargaison de glace à Copenhague, attendu que la douceur exceptionnelle de la température en Suède et en Norvège, d'où la capitale du Danemark tirait sa provision de glace, entraînerait, en toute probabilité, la rareté de ce produit de grande consommation dans les temps chauds.

Mais il n'est pas probable qu'une cargaison de glace puisse être expédiée à l'étranger, Montréal, à en juger par les indications présentes n'en ayant déjà pas trop pour la consommation qu'elle en fait.

D'après l'*Industriel du Nord*, l'administration des chemins de fer prussiens, frappée du bon marché relatif des traverses en hêtre, en expérimente pour l'instant sur un tronçon de la ligne de Berlin à Stettin. Une partie de ces traverses sont préparées de la façon ordinaire, c'est-à-dire que l'on y a injecté de la créosote. D'autres sont imprégnées de chlorure de zinc, en proportion indéterminée, dissous dans de l'huile de goudron (à raison de 16 lbs de cette dernière par traverse). Ce deuxième procédé a donné, jusqu'à présent, des résul-

tats excellents. Il n'y a rien là qui doive étonner, vu que, depuis un certain temps déjà, la Compagnie française de l'Est ne fait plus guère usage que de traverses en hêtre.

Voilà un emploi tout trouvé pour notre bois de hêtre, car, on le sait, cette essence abonde au Canada.

CHANGEMENT AU TARIF DES DOUANES

Voici quelques modifications apportées au tarif des douanes d'après des circulaires reçues à la douane de Montréal :

La gomme arabique en poudre sera à l'avenir, admise en franchise, en vertu de l'item 531 du tarif.

Les pommes en baril, seront admises moyennant 36 cents, pour le poids du contenu d'un quart, c'est-à-dire pour 120 livres. De plus, il y aura 20 p. c. sur la valeur des quarts.

Les végétaux desséchés devront être admis à 25 p. c., d'après l'item 43 du tarif.

Le "Pas Over Bread", pain de Pâques pour les juifs, sera, en conformité avec la circulaire 618B, admis en franchise.

Les plaques, grillages, en cuivre, servant pour les machines à fabriquer le papier, n'étant pas considérés comme partie intégrante de la machine, seront frappés, comme le cuivre entré dans la fabrication d'objets manufacturés, d'un droit de 30 p. c.

Le saumon frais de Terre-Neuve sera admis exempt de droits à l'entrée.

LE RAPATRIEMENT

Nombre de canadiens qui avaient fixé leur demeure aux Etats-Unis nous reviennent. De tous côtés, on signale leur retour. Si la prospérité renaissante au Canada nous ramène